

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 22 MARS 2010, À 11 h 30, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

Mme	Christine Brisson	Mairesse
M.	Alain Larouche	Conseiller
Mmes	Denise Arsenault	Conseillère
	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère
M.	Régis Deschênes	Conseiller

SONT ABSENTS :

M.	Richard Bélanger	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
M.	André Veillette	Conseiller
Mme	Léa Thibault	Conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS :

MM.	Ghislain Gauthier	Remplaçant du directeur général
	François Corriveau	Greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, madame Christine Brisson, constatant quorum, ouvre la séance à 11 h 32.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 2010-101

Madame la conseillère Denise Arsenault propose, appuyée par monsieur le conseiller Régis Deschênes d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MARS 2010

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2010, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes.

Rés. 2010-102

Monsieur le conseiller Alain Larouche propose, appuyé par madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 15 mars 2010, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. NOMINATION À LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS

Rés. 2010-103

Pour faire suite au rapport du directeur général portant le numéro DG2010-06, monsieur le conseiller Alain Larouche propose, appuyé par madame la

conseillère Reina Savoie-Jourdain de nommer monsieur Paul Joncas, à titre de représentant de la Ville de Baie-Comeau, pour siéger à la Commission de transport de la Conférence régionale des élus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. NOMINATION À LA COMMISSION DES RESSOURCES NATURELLES DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS

Rés. 2010-104

Pour faire suite au rapport du directeur général portant le numéro DG2010-06, monsieur le conseiller Alain Larouche propose, appuyé par monsieur le conseiller Régis Deschênes de nommer monsieur Paul Joncas, à titre de représentant de la Ville de Baie-Comeau, pour siéger à la Commission des ressources naturelles de la Conférence régionale des élus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. BOULEVARD LA SALLE, PHASE I – ENTENTE AVEC LE MTQ

Rés. 2010-105

Pour faire suite au rapport du directeur des services publics, infrastructures et planification portant le numéro SP2010-12, madame la conseillère Denise Arsenault propose, appuyée par monsieur le conseiller Régis Deschênes d'autoriser le ministère des Transports du Québec à faire les versements directement à l'entrepreneur Roland Munger inc. pour l'exécution des travaux reliés au projet 154-07-0610, dossier 6705-08-7101, et ce, relativement à la réfection et au réaménagement du boulevard La Salle, à l'intersection de la route 138.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

7.1 Règlement 2010-785 – Réfection de rues, aménagement d'une surface sportive synthétique, réaménagement du 2260, boulevard Laflèche et travaux divers – Emprunt de 12 652 000 \$

Considérant que le conseil municipal désire procéder à des travaux de réfection de rues, à l'aménagement d'une surface sportive synthétique à la polyvalente des Baies, au réaménagement du 2260, boulevard Laflèche ainsi qu'à divers autres travaux;

Considérant que le coût de ces travaux s'élève à un montant de 12 652 000 \$ suivant les estimations préparées par les Services publics, infrastructures et planification de la Municipalité;

Considérant que la Municipalité ne dispose pas des deniers nécessaires à même ses prévisions budgétaires pour défrayer le coût de ces travaux;

Considérant qu'avis de motion du présent règlement a été donné à une séance publique du conseil municipal tenue le 15 mars 2010;

Rés. 2010-106

En conséquence, monsieur le conseiller Alain Larouche propose, appuyé par madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain d'adopter le Règlement 2010-785 concernant la réfection de rues, l'aménagement d'une surface sportive synthétique, le réaménagement du 2260, boulevard Laflèche et des travaux divers, décrétant un emprunt de 12 652 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 **Règlement 2010-786 établissant les tarifs d'électricité et les conditions de leur application sur le territoire de la ville de Baie-Comeau**

Considérant que la Ville de Baie-Comeau opère un service de distribution d'électricité dans les limites de son territoire;

Considérant l'opportunité que les tarifs d'électricité du réseau municipal soient les mêmes que ceux appliqués par Hydro-Québec;

Considérant que la Régie de l'énergie a autorité sur le territoire québécois pour fixer les tarifs et conditions des distributeurs d'électricité;

Considérant qu'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil municipal tenue le 15 mars 2010;

Rés. 2010-107

En conséquence, madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Denise Arsenault d'adopter le Règlement 2010-786 établissant les tarifs d'électricité et les conditions de leur application sur le territoire de la ville de Baie-Comeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

9. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2010-108

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Régis Deschênes propose, appuyé par madame la conseillère Denise Arsenault que la présente séance soit et est levée. Il est 11 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CHRISTINE BRISSON,
MAIRESSE**

**FRANÇOIS CORRIVEAU,
GREFFIER**



